



Compte rendu de l'atelier

DESERTIF'ACTION 2022 : ATELIER PAYS - TUNISIE

**AGROECOLOGY
RIGHT
NOW!**

**AGROECOLOGIE : RESILIENCE CLIMATIQUE ET RESTAURATION
DES ECOSYSTEMES DEGRADEES DU SUD TUNISIEN**



Djerba 9 & 10 Mars 2022



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. DETAILS DE L'ÉVENNEMENT	2
3. PARTENAIRES	3
4. INTERVENANTS	3
5. PARTICIPANTS	5
6. DEROULEMENT DE L'ATELIER	6
7. RESTITUTION DES SOUS-ATELIERS	16
8. CONCLUSION	19
9. REMERCIEMENTS	19
10. ANNEXES	20

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamique de préparation de la COP15 Désertification et la rencontre internationale DESERTIF' ACTIONS 2022, l'Association de Citoyenneté et Développement (ACDD) Gabès – Tunisie en étroite collaboration avec le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI) Montpellier France a organisé l'atelier pays Tunisie pour l'élaboration des positions et recommandations mettant l'AgroEcologie (AE) au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres.

Cet atelier sous le thème « Agroécologie et résilience climatique au Sud Tunisien » est soutenu par le Ministère de l'Environnement, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), l'Organisation HIVOS Tunisie/VCA et le WWF Afrique du Nord/VCA.

Cet atelier d'échanges et de réflexion sur l'agroécologie avait comme premier objectif de réunir des ressources associatives, gouvernementales, organisations internationales, universitaires, des collectivités locales et des personnes ressources afin d'élaborer des positions et des recommandations pour la transition agroécologique dans le sud Tunisie en lien avec deux priorités majeures : la résilience climatique et la lutte contre la dégradation des terres. Le second objectif visé est de mettre en contact l'ensemble des participants pour mutualiser leurs efforts en prévision des travaux/programmes à venir pour un passage à l'échelle supérieur l'agroécologie en Tunisie.

2. DETAILS DE L'ÉVÉNEMENT

Date : 9-10 mars 2022

Lieu : Djerba - Tunisie

Sujet : Agroécologie : résilience climatique et restauration des écosystèmes dégradés du Sud Tunisien

Objectif général : Permettre l'élaboration de positions et de recommandations partagées de la part de la société civile de différents pays et de leurs partenaires

Objectifs spécifiques :

- **Favoriser les échanges** entre les acteurs de la société civile sur les thèmes de l'AE en relation avec les changements climatiques (CC) et la restauration des écosystèmes dégradés.
- **Donner la parole** au plus grand nombre d'acteurs, dont les collectivités locales, leur permettant de participer, de s'exprimer et d'être pris en compte dans une dynamique de plaidoyer international.
- **Constituer un fond argumenté** sur l'agroécologie et la lutte contre la désertification, qui tienne compte des spécificités nationales, et qui sera mutualisé lors du webinaire international, pour être porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15, puis approfondi lors du Sommet international D'a 22.

Outputs attendus :

1. Positions et recommandations pour un apport efficace de l'AE à la lutte contre les CC en lien avec la Contribution Nationale Déterminée (CDN ou NDC)
2. Positions et recommandations pour un apport efficace de l'AE à la restauration des écosystèmes dégradés du sud Tunisien

3. PARTENAIRES

- Ministère de l'Environnement : le Point focal national UNFCCC
- CARI Montpellier France
- Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
- Organisation HIVOS Tunisie/VCA- Royaume de Hollande
- WWF Afrique du Nord/VCA-Royaume de Hollande

4. INTERVENANTS

Madame Abir Ben Romdhane (OSS): Docteur en géosciences et experte environnementaliste au sein de l'OSS. Madame Ben Romdhane travaille sur des projets de restauration des écosystèmes en Afrique, ainsi que sur les impacts des changements climatiques sur les ressources naturelles.

Monsieur Thierry Tasoba (OSS): Expert environnementaliste spécialisé en géomatique au sein de l'OSS. Monsieur Tasoba travaille sur le développement d'outils et méthodes d'interventions dans le suivi et l'évaluation la dégradation des terres et également la comptabilité écosystémique du capital naturel.

Madame Essia Guezzi (HIVOS Tunisie): Diplômée de l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement de Borj Cedria, elle est chargée du programme "Voices for Just Climate Action" en Tunisie à l'organisation Hivos. Madame Guezzi est membre du conseil administratif au Réseau "Climate Action International" et ex-membre du bureau du Climate Action Network du monde Arabe CANAW.

Monsieur Noureddine Nasr : Docteur et expert international en développement agricole et rural. Il a fait une carrière d'enseignant chercheur à l'IRA. Puis de chercheur dans une organisation internationale : l'Institut international des ressources génétiques des plantes, puis une carrière de développement dans deux agences des nations unies : chargé de l'environnement, de l'énergie, des CC et du genre PNUD Tunisie et fonctionnaire technique chargé de la production végétale et la protection des plantes pour l'Afrique du Nord à FAO.

Monsieur Mohamed Neffati (IRA) : Docteur d'Etat en Sciences Biologiques en 1994 de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gand (Belgique). Chef du Laboratoire des écosystèmes pastoraux et de valorisation des plantes spontanées et Directeur de la Formation et de la Recherche à l'Institut des Régions Arides (IRA)- Médenine- Tunisie.

Monsieur Sylvain Berton Monsieur Sylvain Berton (Directeur des Opérations Association AGRISUD France) en ligne : Il travaille depuis 1992 avec AGRISUD International où il est actuellement Directeur des Opérations à l'international. La vocation première d'AGRISUD est "d'entreprendre contre la pauvreté", son action s'exerce dans de nombreux pays d'Afrique et de l'océan indien, d'Asie du Sud-est et d'Amérique du Sud/Caraïbe.

Monsieur Mohamed Ben Salah (IRA) : chercheur (IRA Gabès) en Agrosystèmes oasiens et Biodiversité, ex: Coordinateur Régional du projet: Développement des écosystèmes durables de production du palmier dattier au Moyen Orient (ICARDA) et ex: Directeur Général du CRRAO Degache.

Monsieur Sami Dhouib (WWF Afrique du Nord) : Directeur du programme Paysage & Adaptation WWF Afrique du Nord

5. PARTICIPANTS

l'ACDD a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de participants décrits ci-dessous :

1. La Direction Régionale de l'Environnement de Gabès
2. Le CRDA de Gabès
3. Le CRDA de Médenine
4. L'OSS
5. WWF Afrique du Nord
6. HIVOS Tunisie
7. L'Institut des Régions Arides
8. Institut Supérieur des Sciences et Techniques des Eaux, Université de Gabès - ISSTEG
9. Association de Sauvegarde des Oasis de Chenini (ASOC)
10. Mairie de Chenini-Nahal - Gabès
11. Mairie de Beni Khadech - Medenine
12. Association ASNAPED - Tatatouine
13. Association de Sauvegarde de la Medina de Gafsa
14. Association LaRuche - Tozeur
15. Association Nakhla Douz- kebili
16. Groupement Femmes Rurales du Sud pour le Développement Durable – ELMdou Gabès
17. Association Terre et Humanisme Tunisie - Gabès
18. ACDD Gabès
19. Forum ADAPTCC - Medenine
20. Personnes ressources
21. Jeunes bénéficiaires du projet SAFIR

La liste détaillée des participants est donnée en annexe

6. DEROULEMENT DE L'ATELIER

A l'ouverture de l'atelier Monsieur Abdelbasset Hamrouni, président de l'ACDD, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a remercié les partenaires qui ont soutenu l'organisation de l'atelier national. Il a souligné que cet atelier dont le CARI était à l'origine s'inscrit dans le cadre de la dynamique Désertif'Action 2022 et dont l'objectif est de permettre l'élaboration de positions et de recommandations pour mettre en relief l'apport de l'AE à la résilience climatique et à la restauration des écosystèmes dégradés dans le sud Tunisien.

La parole a été donnée par la suite aux partenaires pour présenter un mot concernant l'atelier et leurs implications. Sont intervenus successivement Madame FATOU Mar pour l'OSS, Monsieur Christophe Brossée pour le CARI, Madame Essia Guezzi pour HIVOS/VCA et Monsieur Sami Dhouib pour WWF-NA/VCA.



Un tour de table a été entrepris pour permettre aux participants de se présenter et donner un bref aperçu de leurs structures d'appartenance et leurs attentes de l'atelier.

Le programme de l'atelier (en annexe) prévoyait, en matinée, sept présentations ciblant les principaux aspects techniques, méthodologiques, institutionnels liés à l'agroécologie ainsi que les défis à relever pour une transition à vitesse supérieure.

En premier lieu, **Madame Abir Ben Romdhane et Monsieur Thierry Tasoba (OSS)** ont présenté les rôles de l'OSS comme organisation régionale ayant la mission de la promotion de l'agriculture durable et les actions engagées liées aux changements climatiques et la restauration des écosystèmes (systèmes d'alerte précoce). Cette présentation a donné un aperçu sur les outils et données disponibles pour évaluer la dégradation des terres en Afrique.

La deuxième intervention a été assurée par Madame Essia Guezzi (HIVOS Tunisie) qui a donné un aperçu sur l'organisation HIVOS en Tunisie ainsi que sa mission et approche de travail. Elle par la suite expliqué la notion de la justice climatique qui consiste, dans le sens le plus large, aux mouvements politiques, éthiques, moraux ou faisant appel à la justice, et qui se rapportent à la question de l'égalité face au dérèglement climatique.

La justice climatique consiste à corriger les inégalités en termes de responsabilités, de vulnérabilité et de capacités d'adaptation liées au changement climatique. Selon Madame Guezzi, l'agroécologie constitue une opportunité potentielle de résilience climatique juste et durable.

Par la suite, la parole a été donnée à **Monsieur Noureddine Nasr** (Expert, ex fonctionnaire FAO) a indiqué que « la révolution verte » ou encore « l'agriculture du glyphosate » est à l'origine d'une déforestation massive, de pénuries d'eau, d'une perte de biodiversité, d'un épuisement des terres et d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Il a expliqué comment, à travers les 10 principes de l'agroécologie, il est possible de transformer les systèmes agricoles actuels en systèmes qui respectent l'environnement et produisent des denrées alimentaires sains.

Comme exemples de bonne pratique, le conférencier a aussi expliqué l'importance de l'agriculture familiale pour la conservation de la biodiversité et pour la production de denrées alimentaires à l'échelle du monde. Il a ajouté que l'agroécologie accorde une place centrale aux droits des femmes et qu'il est temps à que l'UNCCD et l'UNFCCC adhèrent à l'initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie. Il a ajouté que l'agroécologie accorde une place centrale aux droits des femmes et qu'il est temps à que l'UNCCD et l'UNFCCC adhèrent à l'initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie.

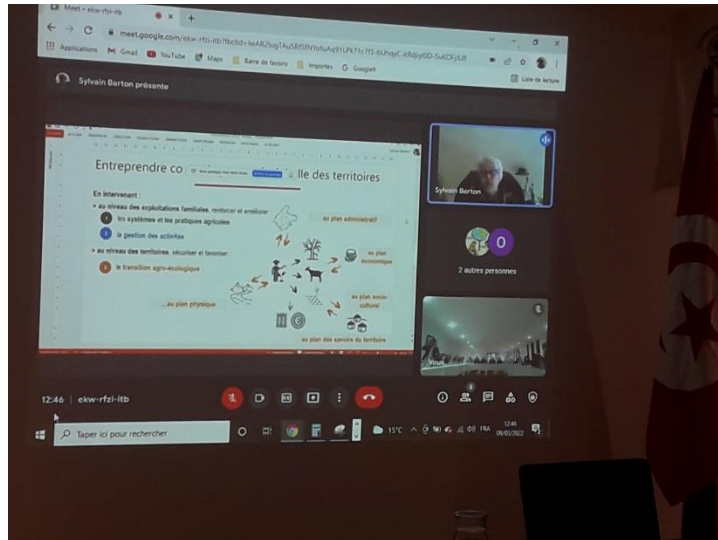


Le troisième intervenant de la journée a été le **Professeur Mohamed Neffati** (Chercheur spécialisé en agroécologie à l'IRA) : « L'agroécologie gage de conservation de la santé et de l'environnement » est le titre donné par Professeur Neffati à sa présentation au cours de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de la biodiversité des agroécosystèmes en Tunisie. Il a discuté la vulnérabilité de ces derniers au fléau de la désertification et des changements climatiques ainsi que les contraintes et les défis de la production agricole dans le sud Tunisie. Professeur Neffati a plaidé pour la promotion d'une agriculture qui respect l'environnement et la santé du consommateur.

En lien avec l'agroécologie, Monsieur Neffati a présenté quelques bonnes pratiques potentielles pour la conservation des ressources naturelles (eau et sol), la valorisation des plantes médicinales et aromatiques, système d'élevage et la conservation des denrées alimentaires du sud tunisien. Il a clôturé son intervention en soulignant que la science et la technologie ont un rôle crucial à jouer pour développer l'agroécologie.



La quatrième intervention a été assurée en ligne et donnée par **Monsieur Sylvain Berton** (Directeur des Opérations Association AGRISUD France). Monsieur Berton a de son côté présenté l'association AGRISUD en soulignant les différentes formations et accompagnements que son association fournit aux bénéficiaires. Il a indiqué que l'agroécologie est un axe important dans l'agenda d'AGRISUD. Selon Monsieur Sylvain Berton, l'agroécologie est le mode d'agriculture garantissant un développement durable et juste des territoires aussi bien dans les pays du nord que dans les pays du sud. Il a précisé aussi qu'AGRISUD mène également des actions de plaidoyer et de sensibilisation, direct ou dans le cadre des réseaux, pour promouvoir des conditions favorables au développement durable des activités soutenues dans les territoires.



La cinquième communication plénière a été donnée par **Monsieur Mohamed Ben Salah** (Chercheur, Institut des Régions Arides-Médénine, Président du groupe d'experts : Ecosystèmes oasiens et Sahariens UICN). Monsieur Ben Salah a indiqué en particulier que les oasis sont sensibles à la perturbation des relations biotiques entre les espèces et que la culture monovariétale augmente la vulnérabilité des écosystèmes par risques de maladies et parasites spécifiques. Il a mis en relief les effets directs et indirects des changements climatiques sur les écosystèmes oasiens ainsi que les pratiques agroécologiques et leurs effets sur la résilience des écosystèmes oasiens. Monsieur Ben Salah a insisté que la biodiversité est un support de l'agroécologie des écosystèmes oasiens qu'il faut protéger contre les pratiques d'introduction non raisonnée. Le conférencier a souligné l'importance historique des oasis tunisiennes comme espace agricole où les bonnes pratiques locales de gestion du sol et de l'eau assuraient, durant des décennies, un équilibre entre la production agricole et la protection de l'environnement.



ACDD : Compte rendu de l'atelier : Agroécologie : résilience climatique et restauration des écosystèmes dégradés du Sud Tunisie Djerba 9 & 10 Mars 2022

La dernière intervention de la journée a été assurée par **Monsieur Sami Dhouib** (WWF Afrique du Nord) : Lors de son intervention, Monsieur Dhouib a exposé la mission de WWF Afrique du Nord et qui consiste essentiellement à la promotion de l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire ainsi qu'à la restauration de la biodiversité et la réduction de la pollution. Il a précisé que WWF Afrique du Nord engage des actions liées au climat, l'eau douce, les paysages terrestres et Mer&Océan. Monsieur Dhouib a par la suite présenté la théorie de changement 2025 dont l'objectif global est d'initier le green deal d'Afrique du nord d'ici 2025. A la suite de la définition des solutions fondées nature (SFN) Monsieur Dhouib a présenté les 8 critères sur lesquelles se base une solution SFN ainsi que les 28 indicateurs y associés



Echanges et débat en plénière

A la suite de cette série de présentations plénières, la parole a été donnée aux participants pour amorcer un débat et des échanges riches qui ont permis d'approfondir les réflexions sur des points et notions évoqués par les conférenciers mais aussi sur des problématiques en relation avec l'agroécologie et les changements climatiques dans la région du sud Tunisien et dans le monde.

Les travaux en Sous-ateliers

Lors de la dernière séance de l'après-midi, les participants ont été divisés en deux groupes pour travailler en sous-atelier. Ce travail s'est étalé sur toute la matinée de la deuxième journée de l'atelier.



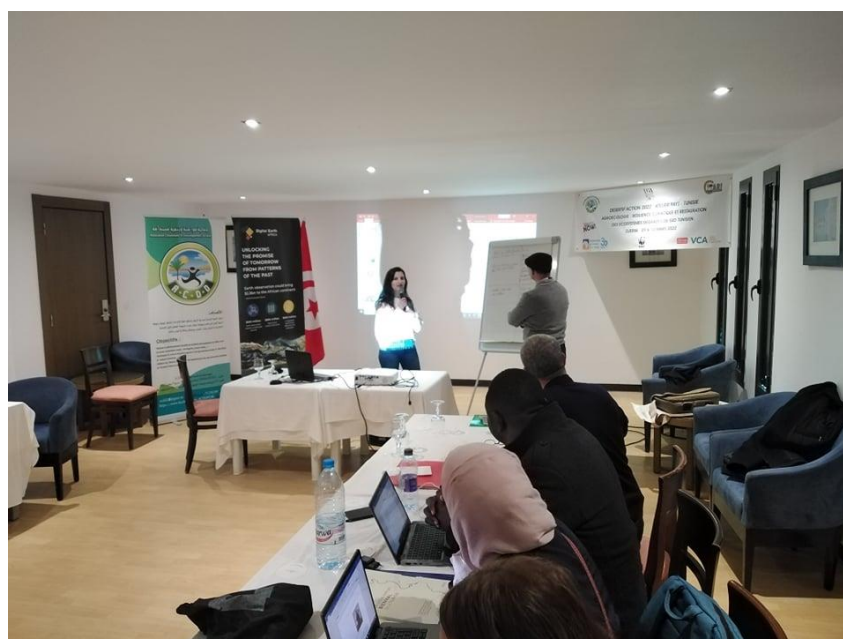
Le déroulement des travaux des sous ateliers est décrit ci-dessous :

Sous-atelier 1 : Agroécologie et Résilience climatique au Sud Tunisien

Modérateur : Monsieur Abdelbasset Hamrouni

Rapporteur : Madame Essia Guezzi

Au début des travaux, Monsieur Abdelbasset Hamrouni, président de l'ACDD Gabès, a présenté une note de cadrage qui a permis de rappeler les engagements de la Tunisie en terme de résilience climatique dans la CDN, de proposer des axes clés pour le passage de l'agroécologie à l'échelle supérieur et enfin l'output de l'atelier pays Tunisie à savoir les positions et recommandations à soumettre pour les manifestations avenir.



ACDD : Compte rendu de l'atelier : Agroécologie : résilience climatique et restauration des écosystèmes dégradés du Sud Tunisie Djerba 9 & 10 Mars 2022

Les participants ont été invités par la suite à échanger et à approfondir la réflexion sur la manière avec laquelle l'agroécologie en Tunisie peut s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national en matière de changements climatiques. Les recommandations issues de ce groupe de travail se sont articulées autour des sept axes suivants :

Axe1 : Gouvernance et financement ET Cadre légal, règlementaire et politique

- Allouer un financement (ligne budgétaire) spécifique à l'AE dans les politiques budgétaires.
- Inclure clairement l'AE dans les documents de mise en œuvre des stratégies climat
- Elaboration d'un code de l'AE qui sera le document de référence de l'AE dans le pays
- Création d'un secrétariat national de l'AE bien représenté dans les régions
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale AE en relation avec le climat
- Mobilisation des fonds et des mesures d'appui et d'accompagnement au profit des acteurs de base pour la transition vers l'AE (Réf : CDN 2021 P61 mesure7)
- Mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance en amont et en aval des financements/ subventions dédiés à l'AE : transparence, redevabilité, justice,
- Adhésion et ratification des conventions internationales visant à renforcer le passage à l'échelle supérieur de l'AE.

Axe2 : Recherche/Innovation et Transfert technologique

- Favoriser un mode de recherche en AE qui soit adaptative et innovante
- Création d'un centre technique de l'AE (formation, Expérience, diffusion,)
- Intégrer l'AE dans l'enseignement universitaire
- Renforcer la création d'une Plateforme d'échange, de transfert des connaissances et des technologies sur l'AE et favoriser le Networking dans ce domaine
- Motiver l'adaptation des dispositifs technologiques à l'AE (hackathon, SIG, Startup, Opendata, BigData,..)

Axe3 : Renforcement de Capacité et Inclusion sociale

- Elaboration d'un programme de renforcement de capacité multi-acteurs dans le domaine de l'AE
- Garantir une approche inclusive dans la transition vers l'AE (respect des droits de l'homme, groupes marginalisés, population autochtone,
- Adapter l'agriculture familiale ainsi que d'autres formes d'agriculture aux principes de l'AE
- Reconnaître l'AE en tant que vecteur et cohésion sociale et de développement local

Axe 4 : Justice climatique Solution fondée nature

- Reconnaître/insister dans les CDN pays que l'AE est garant d'une transition juste
- Reconnaissance de l'AE comme une Solution climat juste de développement local
- Reconnaître l'AE comme solution fondée sur la nature auprès des conventions internationales (UNCCD, UNFCCC,..) et vulgariser les outils des solutions fondées nature dans les programmes de l'AE

Axe 5 : Plaidoyer et Synergie avec des initiatives en Afrique et dans le monde

- Favoriser la mise en réseau et la synergie des initiatives et des bonnes pratiques AE en Afrique et dans le monde
- Développer des conventions pour mettre en place des Pool AE régions ayant des défis et contraintes similaires (Pool AE Sahel, Pool AE Oasis,..)
- Plaidoyer les politiques et mesures d'appui et d'accompagnement pour la transition AE
- Plaidoyer l'intégration de l'AE dans les orientations stratégiques Changements Climatiques

Axe 6 : Promotion des produits issus de l'AE : résilience économique, commerce, label, réseau de consommateur et de producteur, cluster AE

- Promouvoir l'appellation des produit AE par un label spécifique
- Développer des programmes de mise en place des marchés/point de vente des produits issus de l'AE et de sensibilisation du consommateur
- Encourager par des mesures appropriées l'Organisation et la structuration des producteurs AE
- Adopter des mesures d'appui pour améliorer la rentabilité des productions de l'AE

Axe7 : Résilience Santé et alimentation

- Intégrer l'AE dans les politiques de santé et d'alimentation
- Elaborer une politique de communication avec comme slogan : Consommer produits AE = Manger healthy

Sous-atelier 2 : Agroécologie et restauration des écosystèmes dégradés

Modérateur : Monsieur Noureddine Nasr

Rapporteur : Madame Kaouther Hamrouni

La note de cadrage présentée par Monsieur Rachid Boukchina, enseignant à l'Institut des Sciences et Techniques des Eaux de Gabès - Université de Gabès, a focalisé sur les principaux écosystèmes du Sud Tunisie et a fait un rappel sur les principes de l'agroécologie. Les participants ont été invités d'approfondir la réflexion sur la question suivante : De quelle manière l'AE en Tunisie contribue-t-elle à la restauration des écosystèmes dégradés du sud Tunisien et à la conservation des écosystèmes encore intacts ?



Le groupe a identifié dans les sud Tunisien les écosystèmes potentiels suivants : les oasis, les parcours, les îles, les zones montagneuses, les zones humides et les oliveraies.

Après discussions, les participants ont scindé leurs recommandations par écosystème et en formulant quelques recommandations communes et qui sont les suivantes :

a) Recommandations pour tous les écosystèmes

- ✓ Elaborer des cadres politiques et juridiques pour promouvoir et soutenir l'AE et les systèmes alimentaires durables.
- ✓ Assurer la cohérence des politiques en supprimant les incitations perverses à une agriculture non durable.
- ✓ Mettre en place des politiques qui soutiennent l'AE et les agriculteurs familiaux.
- ✓ Intégrer la formation spécifique en AE au niveau des: oasis, oliveraies, agropastoralisme à l'échelle des centres de formations professionnelles agricoles (CFPA ...) et universitaires.
- ✓ Intégrer le Plan d'Action National (PAN) de l'agriculture familiale 2022-2030 dans les plans de développement 2023-2025 et 2026-2030.
- ✓ Mise en place d'une plateforme des connaissances sur l'AE à l'instar de la plateforme FAO.
- ✓ Promouvoir l'AE à travers les Farm Field School (FFS)- Champs Ecole Producteur (CEP).
- ✓ Inviter l'UNCCD et l'UNFCC et les autres organisations internationales et régionales d'adhérer à l'initiative de passage à l'échelle supérieure d'AE de la FAO Initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie.
- ✓ Mise en place d'une coalition régionale zone aride des ONG et organisations professionnelles agricoles pour promouvoir AE

b) Recommandations pour les écosystèmes oasiens

ACDD : Compte rendu de l'atelier : Agroécologie : résilience climatique et restauration des écosystèmes dégradés du Sud Tunisie Djerba 9 & 10 Mars 2022

- ✓ Reconnaissance des oasis comme un patrimoine national et non pas uniquement en tant que périmètres irrigués.
- ✓ Révision du code d'investissement agricole pour promouvoir la biodiversité et la diversité variétale.
- ✓ Reconversion des palmeraies monovariétales en oasis multivariétales.
- ✓ Renforcement d'un site/oasis pilote en AE.
- ✓ Dupliquer l'exemple d'oasis modèle agroécologique pilote
- ✓ Promotion des produits du terroir issus d'AE.
- ✓ Renforcement du rôle des organisations professionnelles de base dans la promotion de l'AE.
- ✓ Promouvoir la bonne gestion des ressources en eau dans les oasis.

c) Recommandations pour les écosystèmes pastoraux

- ✓ Accélérer l'approbation du code pastoral.
- ✓ Accélération des plantations dans les parcours pastoraux.
- ✓ Respect strict de la vocation des sols : Application rigoureuse des cartes agricoles pour promouvoir les parcours.
- ✓ Promouvoir les bonnes pratiques de gestion de parcours.

d) Recommandations pour les écosystèmes montagneux

- ✓ Conservation et promotion des Ressources génétiques autochtones (encourager les répertoires de variétés des espèces autochtones).
- ✓ Reconnaissance des systèmes des jousours comme Systèmes Ingénieurs du Patrimoine Agricole Mondial- SIPAM.
- ✓ Intégrer la formation spécifique sur les jousours dans les écoles, les centres de formation agricoles et universitaires.
- ✓ Transfert des savoirs faire traditionnels aux jeunes.

e) Recommandations pour les écosystèmes insulaires

- ✓ Reconnaissance des systèmes insulaires en tant que SIPAM (Djerba, Kerkenah, Kneiss...).
- ✓ Valorisation du patrimoine oléicole millénaire.
- ✓ Sensibilisation des jeunes à la conservation des espaces insulaires qui sont plus vulnérables que les milieux continentaux.
- ✓ Mise en exécution de l'article 131 de la constitution de la Tunisie relatif aux particularités insulaires dans les programmes de développement.

f) Recommandations pour les zones humides

- ✓ Promotion des activités AE dans les zones environnantes aux zones humides.
- ✓ Lutter contre la pollution des zones humides.

- ✓ Améliorer la gouvernance de la gestion des ressources naturelles dans les zones humides (formation des hommes/femmes et des jeunes des zones humides...).
- ✓ Valorisation écologique des zones humides.
- ✓ Promotion de la pisciculture dans les zones humides artificielles.

g) Recommandations pour les oliveraies

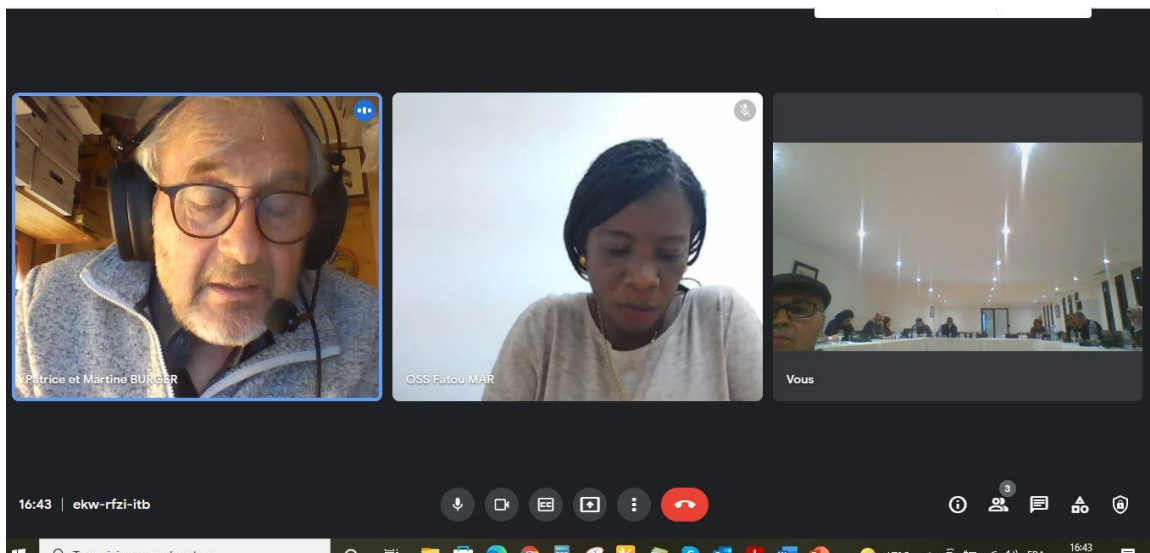
- ✓ Appliquer la loi de 1966-1967 d'interdiction de l'usage de la charrue polydisques en zone aride.
- ✓ Valorisation de l'oléiculture en zone aride dans le marché carbone (séquestration de carbone).
- ✓ Préservation des ressources génétiques autochtones.
- ✓ Raisonner l'introduction variétale d'oliviers dans les régions arides.

7. RESTITUTION DES SOUS-ATELIERS

Modérateur : Monsieur Mohamed Ben Salah et Monsieur Abdelbasset Hamrouni

Rapporteur : Madame Essia Guezzi

La séance de restitution de l'atelier s'est déroulée à la fin de la deuxième journée. Les recommandations issues des échanges ci-haut indiquées ont été présentées et discutées par l'ensemble des participants présents ainsi que par Madame Fatou MAR (OSS) et Monsieur Patrice Burger (CARI) qui suivaient les travaux en ligne.



Il ressort de la séance de restitution les remarques suivantes :

Groupe 1 :

- Les tendances de la recherche sur les CC, quels est l'impact sur le plan régional (focalise sur des régions) → chercher l'apport de l'AE en CC au niveau régional.
- Harmoniser les deux rapports

- La formulation : la terminologie → employer une terminologie sophistiquée
- SI l'AE n'est pas basée sur la nature → respect du milieu : obéit obligatoirement à la solution basée sur la nature
- Inventer Une nouvelle technique (G1) : appliquer partiellement (AB) → corriger et revenir sur les techniques traditionnelles
- Changer la formulation : s'adapter plutôt que lutter
- L'objectif c'est de passer l'AE à une grande échelle → l'AE prend sa place d'une façon claire => une nécessité de reconnaître à tous les niveaux (ministères, université, décideurs)
- AE : est un modèle différent d'autre forme de l'agriculture (AB a une empreinte carbone beaucoup plus élevé)

- Identifier si les écosystèmes qu'on va les restaurer rencontre les principes de l'AE → les ONGs doivent plaider pour intégrer ses écosystèmes dans les principes de l'AE (FAO)
- L'AE : pratique de production seulement
- La révolution verte a massacré les ressources sans pouvoir arrêter la famine → essayer de retourner à nos sources en apportant la technologie et la biotechnologie (biopesticide, biostimulant) : appuyer l'AE par la recherche
- ⇒ Préparer les générations futures (consommateurs) (sensibilisation et information sur les systèmes alimentaires sains (crèche) : programme à tous les niveaux
- ⇒ PAM est partenaire de l'AE (passage à l'échelle) : adhésion de l'UNCCD
- ⇒ Avoir un site témoin avec les 10 éléments de l'AE pour présenter aux décideurs : communauté qui fait de l'AE et applique ses principes

Groupe 2

- Accélérer la plantation → formuler la recommandation
- Oasis (AE : traditionnelle), palmeraie : reconverter les palmeraies vers les systèmes multi-culturels → l'AE dans les palmerais (meubler les deux autres étages) → en termes de variété
- Augmentation de prix du blé (400 € la tonne) → l'AE sont suffisantes → plateforme régionale basée sur les écosystèmes (oasis, steppe) échange sur les écosystèmes → résoudre le problème à grande échelle
- Tool for agroecology performance & évaluation : TAPE → approche participative et un outil d'aide à la décision (concerne les 10 éléments de l'AE) – l'outil est appliqué partout dans le monde → développement d'un projet par écosystème pour l'évaluation de la performance (EU, FAO, etc ...)
- La formation est transversale (appliquée sur tous les écosystèmes)

La question de la réglementation, stratégique, organisation des acteurs, scientifiques,

⇒ Organiser un document structuré selon les questions abordées

- ⇒ Oasis : agroécosystème et des systèmes de production, patrimoine culturel → visé l'autonomie garantir un minimum de l'autonomie local (social, écosystémique)
- ⇒ Les valeurs ajoutées de l'AE : la transition juste changer les choses de manière juste : un élément fondamental
- ⇒ Regrouper les coalitions, les centres techniques, les centres pilotes (connaissances, partage)
- ⇒ Incitations perverses à des systèmes agricoles non durable à des systèmes durable : dénoncer les incitations perverses → incitations internationales d'une manière stratégiques
- ⇒ L'évaluation : FAO adopte depuis 2014 l'AE ainsi que ses concepts, le TAPE aussi, CARI est entrain de développer un projet (Brazil, Inde, AS, Ethiopie, Maroc et Burkina Fasso) IRD, grille multicritère d'évaluation (#systèmes) qui intègre tous les aspects (AVAQUI) → un outil test
- ⇒ Sensibilisation : un plaidoyer porter par les parents pour inciter l'alimentation saine (local) AE n'a pas de cahier de charge ni réglementation
- ⇒ Hiérarchisation : commencer par le plus pratique (technique → formation, scientifique → réglementaire → stratégique)
- ⇒ OSS et CARI : à ajouter la phrase : 'agroécologie favorise la transition juste à ajouter dans les rapports
- ⇒ Le format du document : point fort et point faible : mettre un petit chapitre pour présenter les écosystèmes, ajouter des définitions spécifiques (système pastorale, oasis, joussour)
- ⇒ Question de contexte : l'AE solution adaptée au contexte (sociale, climatique, etc...) → contextualisation (on ne peut pas établir un règlement) les politiques climatiques doivent partir des recommandations nationales provenant du contexte.
- ⇒ Oliveraie : diversification des cultures (lutter contre plusieurs ennemies)
- ⇒ Groupe FB : AE en zone aride en Tunisie : données, publications, articles, toutes les connaissances → préparer une coalition : multi-acteurs
- ⇒ AE : les bases fondamentales de l'agronomie (fertilité et vie des sols, circulation de l'air)

8. CONCLUSION

L'atelier sur l'agroécologie tenu durant deux jours a permis aux participants de mettre en commun des réflexions en matière d'agroécologie et de développement durable dans le Sud Tunisien en lien avec la résilience aux changements climatiques et la restauration des écosystèmes dégradés. Les échanges ont souligné que tous les écosystèmes du Sud Tunisien ont subi une forte pression anthropique au cours de ces dernières décennies ce qui a accentué leurs sensibilités aux effets combinés des changements climatiques et la désertification. Les participants se sont également bien investis dans les travaux en sous ateliers ce qui a été traduit par le nombre et la qualité des recommandations formulées. Les discussions engagées lors de la restitution des travaux des sous ateliers en présentiel et en ligne étaient riches et très constructives. A l'issue du tour de table lors de la clôture de l'atelier, il ressort que tous les participants étaient très satisfaits du thème de l'atelier, de son contenu ainsi que de la richesse des connaissances et des échanges engagés. Les participants étaient également unanimes sur la qualité d'organisation et les conditions de déroulement des différents travaux de l'atelier.

9. REMERCIEMENTS

L'ACDD tient à remercier vivement les participants de leurs assiduité, sérieux et engagement durant l'atelier ainsi que les différents intervenants pour leurs efforts considérables et à tous nos partenaires : le Ministère de l'Environnement (Monsieur Mohamed Zmerli Point focal climat UNFCCC Tunisie), le CARI, l'OSS, HIVOS/VCA, WWF-Nord Afrique qui nous ont appuyé à organiser cet atelier.

Annexes

1) Programme de l'atelier



Atelier Agroécologie (AE) et résilience climatique au Sud Tunisien
Djerba 09-10 Mars 2022

Programme



09 Mars 2022

08h45 Accueil

09h00 Ouverture de l'atelier

Séance1 : modérateur Mme Kaouther HAMROUNI, Docteur en Ecologie et experte en biodiversité au sein de l'OSS

09h15 : Apport de l'OSS dans la mise en œuvre des conventions désertification et changements climatiques : Mme Abir BEN ROMDHANE

Evaluation de la dégradation des terres face au défi de la transition agroécologique en Afrique : Contribution des outils d'observation de la terre : M. Thierry TAPSOBA

09H40 : Place de l'agroécologie dans la justice climatique : Melle Essia Guezzi Organisation HIVOS Tunisie

10H05 L'AE pour une agriculture Familiale résiliente aux CC : Mr Nouredine Nasr : Expert Ex fonctionnaire ONU

10H25 Changement de paradigmes en agriculture pour un avenir sain et durable ; l'AE gage de conservation de la santé et de l'environnement Mr Med Neffati IRA Medenine Tunisie

10H45 Débat

11H10 Pause-Café

Séance2 : modérateur Mme Hayet Guezzi, Diplômée de l'Institut Supérieur des Sciences et technologies de l'environnement de Borj Cedria et chargée du programme "Voices for Just Climate Action" en Tunisie

11H50 L'AE : Complémentarité des approches « exploitations » et « territoires » : Mr Sylvain Berton Directeur des Opérations Association AGRISUD France (En ligne)

12H10 L'Agroécologie pour un Ecosystème oasien durable : Mr Med BenSalah Chercheur - biodiversité écosystème oasien

12H25 : Agroécologie et Solutions basées Natures (NBS) : quelle complicité pour une résilience inclusive aux CC ? Mr Sami Dhoub : Directeur du programme Paysage & Adaptation WWF Afrique du Nord





12H50 Débat

13H10

Présentation des thèmes des ateliers
Formation des groupes

13H30 Déjeuner

14H30 -16H00

Travaux en ateliers (2 groupes)

Atelier 1 : AE et changements climatiques

Modérateur : Hayet Baccouch & Essia Guezzi

De quelle manière l'agroécologie en Tunisie peut-elle s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national en matière de changements climatiques ?

- Présentation de cadrage
- Travaux

Atelier 2 : AE et restauration des écosystèmes dégradés

Modérateur : Mr Noureddine Nasr

De quelle manière l'agroécologie en Tunisie contribue-t-elle à la régénération des régions arides et des oasis du sud Tunisien dégradés et à la conservation des écosystèmes encore intacts ?

- Présentation de cadrage
- Travaux

10 Mars 2022

09H00

Poursuite des travaux en ateliers

11H00 Pause-Café

11H30

Travaux en ateliers

13h10 déjeuner

14H30


Travaux en plénière

- Restitution atelier1
- Discussion
- Restitution atelier 2
- Discussion

16H00 Pause-café




2 Liste des participant (e) s



Atelier Agroécologie (AE) et résilience climatique au Sud Tunisien

Djerba 09-10/03/2022
Liste de présence

N°	Nom et Prénom	Qualité	Adresse Email	Téléphone	Signature	
					09/03/2022	10/03/2022
1	Abir Ben Romdhane	Experte (OSS) env. romdhane@oss.org.tn	abir.benromdhane@oss.org.tn	5437777		
2	Kaouthe HAMROUZI	Experte - OSS Biodiversité	kaouthe.hamrouzi@oss.org.tn	26 638261		
3	TAPSIBA W Thierry Camille	Expert Environ- SDC et Télédetection (OSS)	thierry.tapsiba@oss.org.tn	20 774 468		
4	Barbara Faten	membre ASOC	faten140@gmail.com	97 934 251		
5	Nouredine NASR	Expert	nouredine.nasr2@gmail.com	90 089349		
6	Najla M. Zari	ACOD		27082082		
7	Yahiaoui Amal	jeune safin	amal-ph1992@hotmail.com	92009336		
8	Boukehina Rachid	Universitaire	rachidboukehina@gmail.com	87901454		





Atelier Agroécologie (AE) et résilience climatique au Sud Tunisien

Djerba 09-10/03/2022
Liste de présence

N°	Nom et Prénom	Qualité	Adresse Email	Téléphone	Signature	
					09/03/2022	10/03/2022
9	LACHICHEB slaheddine	Directeur CRDA Hedemie	slahlachicheb@gmail.com	29023328		
10	Esma Guezzi	Country Engagemt Coordinator	eguezzi@hivos.org	22312399		
11	Hayek Baccouche	chef des projets WWF	hbaccouche@wvna.org	52547034		
12	Ben Salem Tarek	Rep-Ministère de l'Env. à Gabès	tareksalemfr@yahoo.fr	97147073		
13	Nabrouk jabri	Président T. Hous. tur	enabroukjabri2018@gmail.com	97641908		
14	Mtimet Hind	nouvellement diplômée (Sagès)	mtimethind@yahoo.fr	98663685		
15	OUSSAMA	Chercheur	oussama@yahoo.com	98663426		
16	KATAR ACHRAF	Ing. nat FNAACC	katar.achraf.ing@gmail.com	54302183		





Atelier Agroécologie (AE) et résilience climatique au Sud Tunisien

Djerba 09-10/03/2022
Liste de présence

N°	Nom et Prénom	Qualité	Adresse Email	Téléphone	Signature	
					09/03/2022	10/03/2022
17	Saïdi Habrouka	Mairie BéniKhaderche	saïdi.mabraka.1931@gmail.com	93.179.031		
18	Ghulmi Anel	DVPPA CRDA Gales	ameljemaa.ghulmi@gmail.com	98642494		
19	Abdelkader Haten	ACDD	haten182018@gmail.com	27500366		
20	Mohamed NEFFATI	chercheur	mohamed.neffati@yako-je.com	97735422		
21	Barouni Saïd	ASSIDJE	saïd.barouni@gmail.com	98664072		
22	ABED Aluel	agri. 2to	ABED.52.aluel	92570264		
23	Abdelkader Haten	ACDD				
24	Zicel Boufala	ASAPED	Zicel.boufala@gmail.com	9855767		





Atelier Agroécologie (AE) et résilience climatique au Sud Tunisien

Djerba 09-10/03/2022
Liste de présence

N°	Nom et Prénom	Qualité	Adresse Email	Téléphone	Signature	
					09/03/2022	10/03/2022
25	Hatem Bayjema	organisateur ASNAPED	hate.bayjema@gmail.com	2975888		
26	Mohamed Ben Salah	ERA	Nahel- Gabes	9824115		
27	Sami Dhovib	V/V/F	dhovib2unifma.af	98212519		
28	Wassili Haikel	Le Ruché Tozeur	wassiliwcd@yahoo.fr	58865631		
29	Ben Khalifa Wadwa	Association NAKHE	wadwa.ben.khalifa.wadwa@gmail.com	94.913.269		
30	Hatem Zitani	President Asm Gafsa	asm.gafsa@planet.tn hatemzitaniasmgafsa@gmail.com	97346176		
32	WABITOU Abdelwahed	Commune Chenini Sahel	mouvie.chenini@gmail.com	97235283		
32						

